



Canton

**Fribourg**

Statistiques MNA

**59**

Clé de répartition des requérants d'asile

**3.3 %**

Etat au

**31 mars 2018**

# Prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA)



Service social international – Suisse  
Internationaler Sozialdienst – Schweiz  
Servizio Sociale Internazionale – Svizzera  
International Social Service – Switzerland

## Représentation légale

### Tutelle et curatelle

L'**Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)** nomme une tutrice du **Centre Suisses-Immigrés (CSI)** pour chaque MNA attribué au canton du Valais jusqu'à leur 18 ans. Tutrice informée dès l'arrivée d'un jeune et entrée en fonction dès la décision de l'**APEA** (directement).

Accompagnement systématique aux auditions,

signatures importantes, présentation et explication de son rôle et du **CSI**.

Permanence hebdomadaire pour les MNA au **CSI**.

### Assistance juridique

Tutrice ou collaborateurs du **CSI** selon les observations et les besoins.

## Accueil et prise en charge (Partie 2)

### Accès aux soins

#### Santé physique

**Dispensaire de la Poya** pour tous les requérants d'asile, 4 demi-journées par semaine avec une infirmière et un infirmier. Présence infirmière également une demi-journée par semaine dans chaque foyer.

Bilan de santé, examen clinique, rendez-vous médicaux, éducation et promotion de la santé, visite à l'hôpital et à domicile, évaluation et proposition pour les cas psychiatriques, suivi de grossesse

et nouveaux-nés. Liaison avec d'autres services si besoin.

#### Santé psychique

**Centre de pédopsychiatrie du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM)** a différents critères d'admission, parfois l'âge (jusqu'à 17 ans).

En ce qui concerne les addictions, ils ne les prennent qu'à partir de 18 ans.

## Intégration

### Education et formation

#### Cours de langue

Cours **ORS** dans les foyers, alphabétisation et cours de français/allemand. Sensibilisation au français 4h30 par semaine pendant 6 semaines. Ensuite, Module 1, 9h par semaine pendant 3 mois. Module préparation pour l'**Ecole professionnelle artisanale et industrielle (EPAI)**, 20h par semaine pendant 6 mois. Problèmes parfois de timing car rentrée **EPAI** une fois par année, en août. Si attente, cours avec bénévoles organisés par les référents MNA.

#### Scolarisation jusqu'à 16 ans

D'abord intégrés dans classes d'accueil (rapidement) et très vite en classes ordinaires : progrès visibles rapidement. Gros problèmes de lenteur avec le **Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)** dans les procédures de changement d'âge.

**Scolarisation dès 16 ans Service de la formation professionnelle, Semestre de motivation (SeMo)** si bon niveau de français (B1): Volet professionnel (développement et suivi d'un projet de formation); Volet travail (activités professionnelles journalières sur la pratique d'un métier); Volet formation (cours de français et mathématiques, mise à niveau général) 6 mois, 12 maximum.

**ORS** : ateliers d'occupation et conseils en orientation pour les permis F. **EPAI**: cours d'intégration. cours de langue et mathématiques, développement des capacités sociales et comportementales, familiarisation avec le système. Jusqu'à 25 ans.

Stage pour les permis F. Problématiques des jeunes d'Afrique de l'Ouest qui ont généralement un très bon niveau mais qu'on ne sait pas « où mettre » car difficile de leur trouver une occupation. Normalement les permis N qui ne sont pas à l'école professionnelle ne peuvent pas faire de stages, mais pour entrer au **SeMo** il faut avoir fait 3 stages. 2 jeunes sont actuellement en apprentissage. Gros problème d'absentéisme dans le post-obligatoire. Suivant les cours, il faut avoir 80% de présence pour avoir un certificat et accès au cours suivant.

### Intégration sociale

#### Accès aux loisirs

Associations sportives de la région. Diasporas érythréennes et afghanes. Projet «Speak Out !» du **Conseil suisse des activités de Jeunesse (CSAJ)** Service de l'enseignement obligatoire de langue française (cours français, passeport vacances) loisirs via le foyer. Communautés religieuses par le bouche à oreille (soutien important). Préparation par **ORS** d'un support visuel dans les langues d'origine des jeunes sur des thèmes qui vont les concerner en Suisse. Bénévoles du foyer.

#### Parrainages

Association **ParMi** qui met en place des parrainages pour les MNA qui le souhaitent, en collaboration avec l'**ORS**. Personnes qui offrent leur soutien et accompagnent ces jeunes en vue de les aider à trouver une place d'apprentissage.

## Accueil et prise en charge (Partie 1)

### Hébergement et encadrement

#### Institution spécialisée MNA

**ORS Service AG** sous mandat du canton pour l'accueil, l'encadrement et l'hébergement des requérants d'asile ainsi que personnes admises à titre provisoire, déboutés et non-entrée en matière.

2 sites d'accueil pour les MNA (env. 100 places) jusqu'à 21 ans: Foyer des Remparts (capacité 40); Foyer de la Rosière (capacité 60). Répartition entre les deux foyers en fonction du degré d'indépendance des jeunes.

Plusieurs référant-e-s MNA par foyer (total de 5,6 EPT à la Rosière et 2,4 EPT aux Remparts) qui suivent tous les MNA et ex-MNA tout au long de leur séjour.

L'équipe éducative est présente jusqu'à 21h au foyer des Remparts et jusqu'à 22h30 à la Rosière. Le weekend, présence éducative uniquement au foyer de la Rosière. Autrement, un veilleur (voire deux

suivant les conditions) par foyer qui n'est pas forcément du domaine social, asile, etc.

Accompagnement au quotidien, entretien individuel à l'arrivée des jeunes afin de clarifier la situation et pour l'élaboration d'un projet, etc.

L'assistance financière se fait par **ORS** pour les permis N et F admission provisoire. Pour les B et F réfugiés, c'est **Caritas**.

#### Famille élargie

Famille élargie avec suivi éducatif par le personnel du foyer et pour les moins de 15 ans.

#### Autres

Foyer éducatifs standards si places disponibles et en fonction de l'âge ou de la vulnérabilité.

## Recherche de solutions durables

### Recherche famille

**SEJ** qui contacte la **Croix-Rouge** ou le **SSI**.

### Evaluation pays d'origine

**SEJ** qui contacte le **SSI**.

### Projet de vie

Avec le référent MNA du foyer et curateur **SEJ**.

### Aide au retour

Très rare. Collaboration avec le **SSI** et le bureau d'aide au retour de l'**ORS**. Curateur toujours impliqué dans la collaboration.

## Suivi des jeunes adultes

### Changements

Quand ils arrivent à 18 ans, les jeunes quittent le foyer seulement s'ils sont suffisamment indépendants et qu'ils le souhaitent.

Les éducateurs-trices les aident dans la recherche de studios et de colocations avec des jeunes suisses. Si autonomie et indépendance, hébergement en appartements pour les permis B et F réfugiés.

Nouveau projet «En-vole-moi» pour accompagner les jeunes dans la transition à l'âge adulte avec appartements de transition et mesures de soutien.

### Soutien

Les ex-MNA reviennent régulièrement vers les référents pour demander des conseils. Le **SEJ** reste également à disposition si besoin.

### Préparation

Discussion avec le référent MNA et la curatrice.



Canton

**Fribourg**

Clé de répartition des requérants d'asile

**3.3%**

Statistiques

MNA

**59**

Etat au

**31 mars 2018**

Pour des informations sur la procédure de prise en charge des MNA proposée par le Service Social International - Suisse, voir «Manuel de prise en charge des mineurs non accompagnés en Suisse, guide pratique à l'usage des professionnels».